

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 75-570/SG/CD De la Commission Permanente de la Chambre des Députés en mission en métropole le Président de la Chambré des Députés. (Rendue exécutoire par arrêté du 98 mars 1975).

n° 75-570/SG/CD De la

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
21 mars 1975

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1975

Date du numéro
25 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 103/8e L du 21 mars 1975 de la Commission permanente de la Chambre des Députés de la Territoire français des Afars et des Issas habilitant le Président du Conseil de Gouvernement à passer, au nom et pour le Territoire (Régie des Eaux) avec la Caisse centrale de coopération économique une convention portant sur un prêt de FF 2 800 000 destiné à la réalisation et à l'équipement de forages dans le District de Djibouti.